

Mende, le 10 décembre 2014

L'inspecteur d'académie - directeur
académique des services de l'éducation
nationale de Lozère

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré des écoles publiques

s/c de Madame et Messieurs les IEN

Division des Ressources
Humaines et des Emplois du 1^{er}
degré

Affaire suivie par
Géraldine Milot Ausset

Téléphone
04 66 49 51 13

Télécopie
04 66 49 15 81

Courriel
gmilot-ausset
@ac-montpellier.fr

Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
de la Lozère

Rue de Chanteronne
BP22
48000 Mende

Objet : Recueil de candidatures des enseignants du 1^{er} degré aux stages de préparation au
CAPA-SH

Références : Décret du n°2004-13 du 5 janvier 2004 modifié
Arrêtés du 5 janvier 2004

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les modalités de recrutement des
candidats aux stages de préparation au Certificat d'aptitude professionnelle pour les
aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation
de handicap (CAPA-SH) pour l'année scolaire 2015/2016.

Je vous précise que seuls les professeurs des écoles et instituteurs titulaires peuvent se
porter candidats.

I) Caractéristiques de la formation préparant au CAPASH :

Selon les options, la formation est dispensée dans un cadre académique, inter
académique (ESPE) ou national (INSHEA à SURESNES).

Outre les formations A, B ou C, je vous informe que l'INSHEA de Suresnes propose une
formation en option D dans laquelle la problématique de l'autisme et des troubles
envahissants du développement est plus particulièrement abordée.

Il convient cependant de préciser qu'il ne s'agit pas d'une préparation à une nouvelle
option mais d'une formation apportant des éléments de connaissances spécifiques sur
ce thème.

Je vous rappelle que la formation préparant au CAPA-SH comporte 400 heures de
regroupements organisés en modules et répartis sur deux périodes distinctes. La
première période de formation est organisée l'année scolaire précédant celle durant
laquelle le stagiaire est nommé à titre provisoire sur un poste spécialisé et la seconde,
sur les deux premiers trimestres de l'année scolaire suivante.

En dehors des temps de regroupements, les enseignants en formation bénéficient d'un
accompagnement et d'un suivi diversifié de la part des formateurs et des équipes de
circonscription.

Par ailleurs, une formation à distance (notamment par le CNED) est également possible. Au niveau départemental, elle peut faire l'objet d'un accompagnement par le CPAIEN ASH.

II) Préparation de la formation à distance :

Les personnels souhaitant s'inscrire à une formation à distance doivent, dès à présent, faire état de leur demande au même titre que les candidats postulant pour un stage de formation et selon les mêmes formes. Il est précisé qu'aucun engagement écrit complémentaire ne sera accepté dans le cadre du mouvement de la rentrée 2015.

III) Recueil des candidatures :

Les personnels souhaitant postuler pour un départ en stage ou souhaitant préparer la certification à distance doivent en effectuer la demande en adressant le dossier ci-joint à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, Division des Ressources Humaines et des Emplois 1^{er} degré, sous couvert de l'IEN de circonscription, **pour le lundi 19 janvier 2015, délai de rigueur.**

Je vous précise qu'une réunion d'information à l'attention des personnels intéressés sera organisée dans les bureaux de la DSDEN de Lozère – salle 108 – **le mardi 6 janvier 2015 à 17 h 30**

J'attire également votre attention sur le fait que les candidatures seront soumises à l'avis de l'IEN ASH.

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'inspecteur d'académie – Directeur des services
de l'éducation nationale de Lozère



Jean-Pierre Geneviève

DOSSIER DE CANDIDATURE
STAGE CAPA SH
Pour l'année scolaire 2015/2016
(A retourner impérativement
19 janvier 2015)

FICHE INDIVIDUELLE DU CANDIDAT

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Grade : instituteur professeur d'école

(*) Cocher la case choisie

Fonction :

Etablissement d'exercice :

Ancienneté des services au 1^{er} septembre 2015 :

Diplômes et titres :

Diplômes	Année d'obtention

FORMATION EN PRESENTIEL

OPTIONS CHOISIES: (Indiquer une ou deux options souhaitées)

Options

Les lieux de formation n'étant pas connus à ce jour, ils seront communiqués ultérieurement aux candidats ayant postulé.

FORMATION A DISTANCE

Option choisie :

Classification des formations :

Vœu n°1 :

- Formation en présentiel
 Formation à distance

Vœu n°2 :

- Formation en présentiel
 Formation à distance